BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 290

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

992 462 093 RCS Toulouse.
L'INSTANT PRESENT.
Forme : Société à responsabilité limitée (à associé unique).
Capital : 1000 EUR.
Adresse : 53, rue du Tchad, 31300 Toulouse.
Origine du fonds : Achat au prix stipulé de 34000,00 euros..
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Salon de coiffure..
Adresse : 53, rue du Tchad, 31000 Toulouse.
Précédent propriétaire : 849 986 252 RCS Toulouse. **GARCIA TRUJEDA** (Christelle Emilie).
Date de commencement d'activité : 20 novembre 2025.
Publication légale : lopinion.com *du* 9 décembre 2025.
Oppositions : Etude de Maître Antoine Tellier, Notaire, mas & associes 2 rue Condeau 31200 Toulouse pour la validité..
Commentaires : Aux termes d'un acte reçu par Maître Antoine TELLIER, notaire à TOULOUSE, le 20 novembre 2025, enregistré au Service de l'Enregistrement de Toulouse, le 03/12/2025 dossier 2025 39600 référence 2025 N 5630. Madame Christelle Emilie GARCIA TRUJEDA, Coiffeuse, demeurant à NAY (64800) 16 Allée Larrousse, n° 849 986 252 RCS de TOULOUSE a cédé à la société dénommée L'INSTANT PRÉSENT, SARL au capital de 1.000,00 EUR, dont le siège social est à TOULOUSE (31200), 53 Rue du Tchad, RCS de TOULOUSE 992 462 093. Un fonds artisanal de salon de coiffure exploité à TOULOUSE (31000), 53 Rue du Tchad connu sous l'enseigne « L'INSTANT PRÉSENT », avec tous les éléments corporels et incorporels composant ledit fonds. Moyennant le prix de 34 000,00 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 28 646,00 € et aux éléments corporels pour 5 354,00 €. Propriété et entrée en jouissance au jour de la signature de l'acte. Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales, en l'étude de Maître Antoine TELLIER, Notaire à TOULOUSE (31200), MAS & ASSOCIES LES NOTAIRES, 2 rue Condeau. Mention sera faite au RCS de TOULOUSE..